

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2025_038

Modification du tableau des emplois

Le quatre décembre deux mille vingt-cinq, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Gilbert FAUCHER.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Arnaud CURVELIER, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, Serge GRASSET, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Patrick PES

Étaient représentés :

Secrétaire de séance : Patrick SALSON

Date de convocation : 27 novembre 2025

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 13	Pouvoirs : 0
Résultat du vote		
Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu ses délibérations DE_010_2018 du 16 avril 2018, DE_2020_034 du 9 septembre 2020 et, DE_2021_009BIS du 25 mars 2021, DE_2021_035 du 30 septembre 2021, DE_2021_018 du 17 juin 2021, DE_2024_004 du 8 février 2024, DE_2024_026 du 20 septembre 2024, DE_2025_002 du 13 février 2025, DE_2025_015, DE_2025_016, DE_2025_017 du 22 mai 2025, DE_2025_037 du 4 décembre 2025 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création ou suppression d'emplois,

Considérant la suppression de l'emploi non permanent de technicien territorial en contrat de projet à compter du 15 décembre 2025, par délégation du Président, le 1er Vice-Président indique la nécessité de modifier le tableau des emplois,

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

Date de transmission de l'acte: 04/12/2025
Date de réception de l'AR: 04/12/2025
048-200080547-DE_2025_038-DE
A G E D I

Approuve le tableau des emplois du syndicat mixte comme suit :

Délibération	Filière	Cadre d'emploi	Catégorie	Temps de travail	Effectifs budgétaires au 15/12/2025	Effectifs pourvus au 15/12/2025
DE_010_2018 DE_2020_034 DE_2021_009BIS DE_2021_035 DE_2021_018 DE_2024_004 DE_2024_026 DE_2025_002 DE_2025_015 DE_2025_016 DE_2025_017 DE_2025_037	EMPLOI PERMANENT					
	Administrative	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	35h00	1	1
	Technique	Ingénieur territorial	A	35h00	0	0
		Technicien principal 1 ^{er} classe	B	35h00	1	1
		Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	35h00	4	4
	EMPLOI NON PERMANENT					
	Technique	Technicien territorial	B	35h00	1*	1*
		Technicien territorial	B	35h00	1**	0**
TOTAL					8	7

*Accroissement temporaire d'activité 4 mois Chargé(e) de projet sensibilisation scolaire eau à compter du 1^{er} septembre 2025

**Accroissement temporaire d'activité 6 mois Chargé(e) de l'élaboration du contrat territorial Tarn-amont à compter du 1^{er} octobre 2025 – poste non pourvu

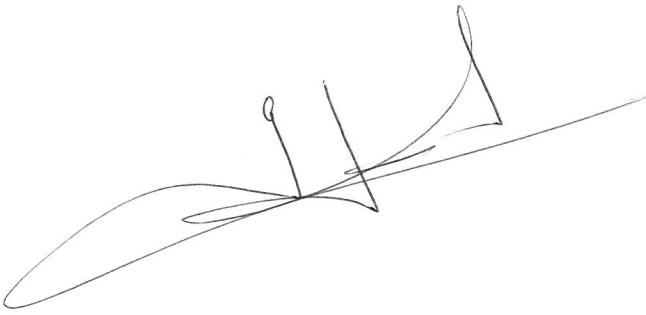
Rappelle que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget 2025,

Rappelle que depuis le 1^{er} octobre 2020, l'agent affecté à l'emploi d'ingénieur territorial était en détachement auprès de la Direction départementale des territoires de la Lozère jusqu'au 30 septembre 2025. Depuis le 1^{er} octobre 2025, l'agent a intégré la fonction publique d'État.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjouls, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

**Pour le Président empêché,
Le 1er Vice-Président, Gilbert FAUCHER**



Le Secrétaire de séance, Patrick SALSON



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 04/12/2025
et publié ou notifié
le 05/12/2025

Date de transmission de l'acte: 04/12/2025
Date de réception de l'AR: 04/12/2025
048-200080547-DE_2025_038-DE
A G E D I

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Date de transmission de l'acte: 04/12/2025
Date de reception de l'AR: 04/12/2025
048-200080547-DE_2025_038-DE
A G E D I